

Nouvelle Commission Professionnelle sur le Douglas Massif Central

Le Douglas a été introduit en France en 1842 et constitue aujourd'hui un massif forestier de plus de 400 000 ha. La France est le premier producteur européen de Douglas et plus des trois quarts des peuplements se situent dans les régions qui composent le Massif central. La surface qu'il occupe continue d'augmenter notamment en substitution à l'épicéa, qui connaît des problèmes liés à l'augmentation des périodes de sécheresse, aux maladies et à sa moindre résistance au vent avérée lors des tempêtes de 1999.

Le bois de Douglas a des qualités intrinsèques de durabilité, de résistance mécanique et d'aspect qui aujourd'hui fait qu'il est très recherché par les industriels. Ainsi 1 million de m³ de sciages sont produits annuellement, avec des perspectives de plus 3 millions de m³ dans 20 ans. Le lobbying sur les qualités de ce bois est assuré depuis plus de 10 ans par l'Association France Douglas avec l'appui de FCBA.

Les peuplements de Douglas sont très majoritairement détenus par des propriétaires privés du Morvan, du Limousin, du Beaujolais ou de la Montagne Noire qui aujourd'hui se posent un certain nombre de questions sur la sylviculture, la conduite de leurs peuplements forestiers, la résistance au vent,

Ainsi, FCBA, avec l'appui du CNPF (Centre National de la Propriété Forestière), a pris l'initiative de réunir les différents producteurs de Douglas pour leur faire exprimer leurs questions et définir avec eux les réponses à y apporter en terme de recherches et d'actions à conduire sur l'ensemble du Massif Central.

Après la première réunion plénière du 27 avril qui a réuni l'ensemble des composantes de l'amont forestier (Forestiers Privés de France, ONF, Coopératives, Communes Forestières, experts, ...) et à laquelle participait GH FLORENTIN mais également L. BOUVAREL Directeur de la Fédération des Forestiers Privés de France et T. FORMERY Directeur du CNPF, les groupes de travail ont travaillé pour construire et chiffrer un programme d'actions pluriannuelles qui a été validé en séance plénière le 10 novembre.

Ce programme sera présenté aux différents financeurs potentiels (y compris les professionnels qui ont exprimé leur volonté d'appui) le 21 janvier 2011 à l'occasion de la manifestation PANNORABOIS.

Qu'est-ce que le programme Douglas Massif Central ?

- **Un Projet qui rassemble les sylviculteurs publics et privés** et leurs organisations professionnelles, complémentaire aux actions menées par France Douglas sur le matériau bois, pour créer les conditions d'un partage de connaissances et d'actions entre les producteurs du Douglas au sein du Massif Central, **pour aller vers une identité partagée,**
- **Un Projet interrégional** pour embrasser la diversité des contextes de production du Douglas et apporter les arguments des choix sylvicoles
- **Un Projet modulaire** pour assurer une cohérence entre les grands thèmes choisis et garder une souplesse dans le déroulement des actions au cours du temps. Chaque module pourra faire l'objet d'une recherche de financement spécifique.

➤ **Les grandes questions qui se posent aujourd'hui au Douglas :**

- Les surfaces de régénération après la récolte finale stagnent, voire diminuent, les forestiers font preuve d'une certaine démotivation suite aux dégâts des tempêtes, à la baisse des aides publiques, au bas prix des bois...Comment remotiver les sylviculteurs à l'investissement forestier ? Partage de la valeur ajoutée, maîtrise des coûts, couverture des risques...
- Quel matériel génétique mettre à disposition des sylviculteurs pour anticiper les changements climatiques, produire des bois de qualités adaptées aux besoins actuels et futurs des industries,
- Comment produire du bois rapidement avec les meilleures qualités de durabilité ? comment produire plus de duramen, caractéristique spécifique du Douglas ?
- les étapes clés de la sylviculture du douglas pour produire du bois de qualité, avec les peuplements actuels, mais aussi du renouvellement des peuplements après la coupe finale. Comment assurer une bonne rentabilité au producteur en prenant en compte les risques dus à une production de long terme ?
- Disposer d'outils d'évaluation de la ressource forestière, localisation, productivité, disponibilité, santé...Des études ont été menées sur les exigences du douglas pour une production optimale, mais aussi de la vulnérabilité vis-à-vis du changement climatique, du gibier.

Alain BAILLY